

Communiqué aux médias de l'association « Non à toute attaque du régime du délai »

Mercredi, 17 avril 2013

Le Conseil national renforce le régime du délai

L'association « Non à toute attaque du régime du délai » prend acte avec satisfaction du net rejet, par le Conseil national, de l'initiative populaire « Financer l'avortement est une affaire privée » et que, dans tous les groupes politiques, des voix se soient élevées contre ce texte absurde. Celui-ci - sous le prétexte d'une réduction des coûts de la santé - milite pour la radiation de l'interruption de grossesse de l'assurance-maladie. Emanant de cercles fondamentalistes chrétiens, cette initiative a bien un caractère essentiellement moralisateur. Elle comporte ainsi une critique implicite de l'auto-détermination des femmes ou des couples, en limitant leur choix d'avoir un enfant ou pas, par la stigmatisation de l'interruption légale de grossesse. Pourtant, voilà près de 11 ans déjà que la population suisse a approuvé le régime du délai par plus de 70% des voix, donnant également son feu vert à l'intégration de la prise en charge de l'avortement au catalogue des prestations de l'assurance-maladie de base.

L'argument financier relatif aux économies potentielles est totalement sans fondement. D'une part, il occulte complètement toute responsabilité masculine en cas de grossesse non désirée et - de l'autre - ce ne sont pas les quelque 7 millions qui permettraient d'assainir notre système de santé.

Composée de plus d'une cinquantaine d'organisations et partis politiques, l'association « Non à toute attaque du régime du délai » s'oppose à ce qu'une décision absolument claire du peuple soit remise en cause. Ensuite, elle combat la discrimination des femmes qui résulterait du fait de libérer les hommes de la coresponsabilité financière pour les interruptions de grossesse. Aujourd'hui, les hommes y contribuent par leurs primes d'assurance maladie. En outre, l'initiative rendrait beaucoup plus difficile l'accès à l'interruption de grossesse aux femmes socialement et financièrement défavorisées et mettrait en danger leur santé. Le régime du délai a fait ses preuves. Dans notre pays, le taux d'avortement est le plus bas de toute l'Europe.

Contacts:

- + Babette Sigg, présidente de l'association « Non à toute attaque du régime du délai », présidente des Femmes démocrates-chrétiennes suisses, 076 373 83 18
- + Yvonne Feri, vice-présidente de l'association « Non à toute attaque du régime du délai », présidente des Femmes socialistes suisses, 079 781 20 43

- + Katharina Prelicz-Huber, vice-présidente de l'association « Non à toute attaque du régime du délai », présidente des Femmes Vertes suisses, 076 391 79 15
- + Carmen Walker Späh, vice-présidente de l'association « Non à toute attaque du régime du délai », présidente des Femmes libérales-radicales suisses, 079 575 67 66